



DEL-2025-0038

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 12
Votants : 14**

OBJET :

**Ré-ouverture d'une
Ligne de Trésorerie**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 3 juillet
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,
Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A.,
Mme PETITEAU M-E., M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU
B., Mme BARON A., M BAUDRY M, M DUGUE V., Mme
JOLIVET C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V.,
M GAULTIER J-L, M FONTENEAU C, Mme HERBRETEAU M-
A.,

POUVOIRS : Mme HERBRETEAU M-A. a donné pouvoir à
Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à
Mme BARON A,

SECRETAIRE : M BAUDRY M.

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu l'instruction budgétaire et comptable

Considérant la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie pour la commune en raison du décalage constaté entre le mandatement des dépenses et la perception des recettes

En vue de financer un besoin ponctuel de trésorerie et de faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai court, la commune dispose de la possibilité d'ouvrir une ligne de trésorerie. L'ouverture d'une ligne de trésorerie permet, en cas de décalage entre le mandatement des dépenses et la perception des recettes, de couvrir les besoins nécessaires au fonctionnement de l'établissement. Dès lors, le remboursement des tirages a vocation à s'effectuer dès que la trésorerie le permet.

Après étude, la proposition du crédit mutuel ci-dessous nous apparaît comme étant la plus intéressante ;

- Prêteur : Crédit mutuel
- Emprunteur : Commune de la Regrippière
- Objet : Ligne de trésorerie Budget Principal
- Montant maximum : 370 000 euros
- Durée maximum : 12 mois
- Taux : Euribor arrêté au mois de juillet à savoir 1,98% + marge fixe de 0,40%
- Frais de dossier : 370 euros

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de Crédit Mutuel au taux Euribor de 1,98% + 0,40% pour un montant de 370 000 euros

- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents afférents

- **INSCRIT** pour l'année 2025 en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au paiement des frais et intérêts.

Fait à La Regrippière, le 4 juillet 2025

Le Maire,
Pascal EVIN



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a circular blue stamp of the Mairie de la Regrippière.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 07 JUL. 2025

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le :

07 JUL. 2025



A smaller handwritten signature in black ink, written over a circular blue stamp of the Mairie de la Regrippière.